

Chères et chers collègues,

Notre établissement est unique, riche d'un champ de savoirs particuliers qui doit être cultivé et protégé des évolutions néfastes qui nous assaillent. Nous avons été très nombreux à nous mobiliser contre la LPPR (devenue LPR). Le 5 mars 2020 nous étions des milliers à manifester, un très grand nombre d'entre nous étions présents ce jour-là. Aujourd'hui, la LPR est en passe d'être appliquée à notre établissement, dans notre travail quotidien : il est temps de nous emparer à nouveau de cet enjeu majeur.

Nous présentons aujourd'hui nos candidatures à l'élection partielle au collège B du conseil d'administration et du conseil scientifique parce que nous avons la conviction que nous pouvons refuser de céder aux pressions ministérielles conduisant à appauvrir notre offre universitaire cohérente et diversifiée, marque de fabrique de l'Inalco. Nous le faisons d'une seule voix pour souligner la dimension collective de notre projet, à savoir :

### ***Améliorer notre fonctionnement démocratique***

Les maîtres et maîtresses de conférences doivent être représentés au CA et au CS à proportion de leur nombre dans notre établissement.

Nous serons attentifs à la bonne circulation de l'information et à la transparence des arbitrages au sein des conseils.

### ***Ne pas céder au tout numérique et soutenir une offre pédagogique renouvelée***

L'expérience des deux années passées montre bien que l'enseignement à distance – promu dans le contexte d'une crise sanitaire inédite – ne peut être une solution pérenne au manque chronique de moyens que nous connaissons (locaux, matériel informatique, personnel administratif, enseignant et technique). À cette occasion, nous avons aussi et surtout redécouvert l'importance de nos échanges « réels » avec les étudiants et avec les collègues. Le numérique peut, certes, être une solution d'appoint dans certains cas (langues rares, public majoritairement éloigné...), mais à condition de les préserver des logiques court-termistes de « l'appel à projet ».

### ***Mieux prendre en compte le surtravail et financer les tâches administratives que nous assurons***

Nous accompagnerons la réflexion engagée par la Présidence afin d'obtenir des résultats tangibles sur cette question (gestion des sections de langue, correction de copies pour les gros effectifs, procédures dématérialisées chronophages, multiplication des groupes et commissions...) en contexte de sous-effectif.

### ***Soutenir des projets de recherche et les initiatives pédagogiques qui répondent réellement à nos besoins***

Soyons plus créatifs que les appels à projets gouvernementaux qui contraignent nos pratiques et nos agendas. Concevons nos cursus en valorisant les points forts qui fondent notre attractivité : les compétences scientifiques fondées sur la maîtrise des langues. Il est temps d'appliquer ce principe de bon sens pour la refonte des masters, après le bilan qui vient d'être établi.

### ***Maintenir un bon équilibre entre les départements et les dispositifs transversaux***

Nous sommes attachés aux départements qui, construits autour des aires culturelles et de la compétence linguistique, font une part essentielle de l'identité de l'Inalco. L'offre transversale doit se construire en coordination étroite avec eux, en tenant toujours compte de leurs contraintes et de leurs besoins spécifiques.

***Cécile Folschweiller, candidate au CA, agrégée de philosophie, MCF de langue, littérature et civilisation roumaines, directrice adjointe du département Europe de 2016 à 2019.***

***Alexandre Roy, candidat au CS, MCF d'histoire du Japon, représentant du personnel au CHSCT, cosecrétaire de la section SNESUP.***

***Irina Gridan, candidate au CS, agrégée d'histoire, MCF d'histoire de la Roumanie et des relations internationales, directrice du département Europe depuis 2019.***

Avec le soutien des sections Inalco

